

Année 2019 N°22



BULLETIN MUNICIPAL

VIELLA



LE MOT DU MAIRE

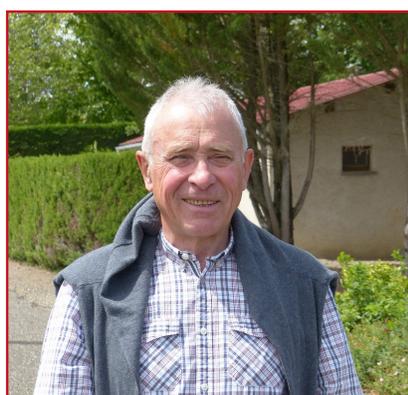
« Nous essayons de mettre en œuvre les actions qui permettent de faire évoluer et d'améliorer notre village. »

Comme chaque année à la même période, nous vous proposons un Bulletin Municipal.

Vous trouverez dans ce numéro de 2019, des informations concernant la vie de notre village. Elles ne sont pas exhaustives. Si vous ne trouvez pas une information ou un renseignement que vous attendez, les élus du Conseil Municipal, le secrétariat de notre Mairie ou moi-même, sommes à votre disposition pour vous apporter les éléments de réponse à vos préoccupations ou les informations que vous pourriez souhaiter. Avec l'ensemble des élus présents régulièrement aux réunions du Conseil Municipal, nous essayons de mettre en œuvre les actions qui permettent de faire évoluer et d'améliorer notre village.

Sur le plan des finances locales, malgré un budget contraint, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2019. Je tiens à préciser que la décision du Conseil Municipal de maintenir une fiscalité sans hausse pour les contribuables, ne nous empêchera pas de continuer à œuvrer pour l'ensemble de nos concitoyens

Avant de vous souhaiter de bonnes vacances, je remercie l'ensemble des élus qui m'accompagnent et aussi l'ensemble des agents de la commune qui œuvrent et sont à la disposition de tous les Viellanais. Passez un été agréable. Je vous souhaite de bonnes vacances à toutes et à tous.



**Monsieur Jean-François Thomas
Maire de Viella**

BUDGET

Réuni le 20 Mars, le Conseil Municipal de VIELLA, a voté le budget pour l'année 2019.

La recette attendue pour 2019 sera de 195 388 €.

Comme de nombreuses collectivités, notre commune subit une baisse drastique et continue des dotations de l'Etat, chaque année depuis l'année 2014.

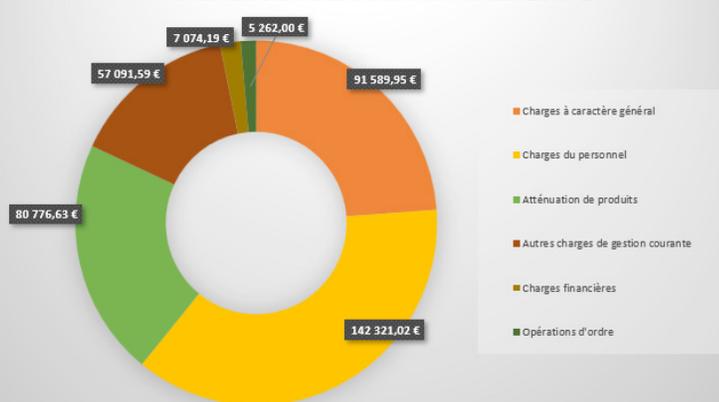
Pour VIELLA cette perte s'élève à 54 708 euros depuis l'instauration de la participation des communes au redressement des finances publiques.

Depuis 2017, chaque année, la commune enregistre une diminution des dotations de près de 16 000 €.

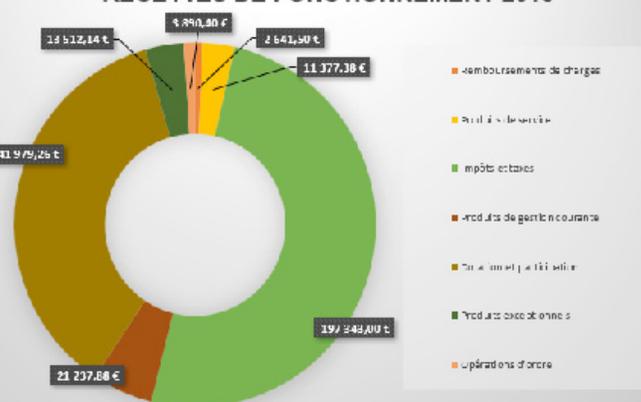
Malgré ce manque de recettes, le Conseil Municipal de VIELLA projette des investissements qui seront réalisés dans le courant de l'année. Ils concernent :

- ⇒ l'aménagement des parkings et l'accessibilité devant les commerces de VIELLA,
- ⇒ la numérotation des maisons hors agglomération,
- ⇒ la création d'un chemin carrossable pour l'accès à la station d'épuration,
- ⇒ l'étude des aménagements à réaliser dans la traversée du village, pour répondre aux règles d'accessibilité concernant les personnes à mobilité réduite.
- ⇒ l'achat de la Licence IV de boissons (mise aux enchères dans le cadre de la procédure judiciaire de l'ancien gérant du Bar Restaurant de VIELLA)
- ⇒ l'achat d'une structure panneau de basket, cage de foot et de hand pour les jeunes.

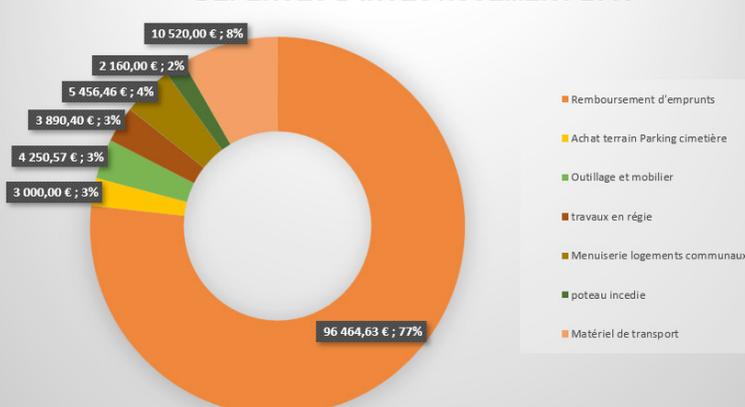
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018



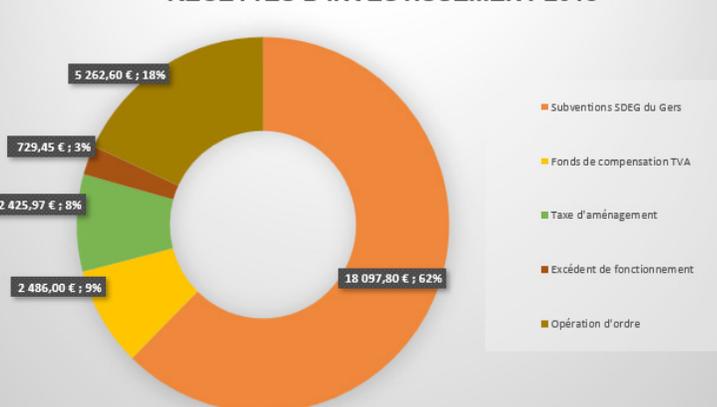
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2018



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018



Pour la 3ème année consécutive, le conseil municipal de Viella a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

INFOS LOCALES

MISE A DISPOSITION DU SYMBOLE CERCLE BLEU :

Le cercle bleu, c'est quoi ?



Le don d'organes & de sang : une urgente préoccupation !

Le Cercle Bleu a été créé pour contribuer au développement des transplantations et du don d'organes mais dans le respect des convictions et consciences de chacun, par une démarche non-moralisante et sans insistance.

Les missions & actions du Cercle Bleu

- Il informe et encourage le public, sans le contraindre, ni le moraliser, sur les thématiques de la greffe, du don d'organes, de tissus et de sang et l'invite à exprimer et enregistrer un choix personnel au travers de supports de communication innovants.
- 1er panneau de signalisation routière non-répressif à vocation humaniste
- Le panneau de signalisation Cercle Bleu est un ambassadeur positif permanent entre le message relatif au don d'organes et les automobilistes, mais aussi avec les Communes et les actions de la Prévention Routière. Ce panneau implanté aux endroits stratégiques des villes, ne peut être ignoré.
- Par association d'idées, les usagers de la route sont implicitement et visuellement interpellés tout au long de leur parcours sur les thèmes : « **Précaution - Accident - Vie / Mort - Transplantation** » ce qui peut inciter à une conduite plus responsable.

MSAP – Maison de Services Au Public



Les Maisons de services au public sont des guichets d'accueil polyvalents chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. Installées dans les bureaux de poste d'Aignan et de Riscle, ces maisons consistent en des points d'accueil équipés (ordinateur pour le public, imprimante,

connexion Internet ...) dans lesquelles l'utilisateur peut accomplir des formalités administratives (déclarations de revenus à la caisse d'allocations familiales, consultation de son dossier Pôle Emploi ...). Un conseiller de la Poste est présent. Un bureau d'accueil permet aussi à l'utilisateur de s'isoler avec un représentant du service concerné (par exemple, une conseillère de la C.A.F. peut donner un rendez-vous à un usager et le rencontrer dans cette M.S.A.P. pour finaliser un dossier). Ce service rentre désormais dans le champ de compétences de la Communauté de Communes Armagnac Adour (C.C.A.A.), qui souhaite étoffer les services à la population, comme par exemple déterminer une journée de permanence pour les services sociaux (Centre Intercommunal d'Action Sociale ou C.I.A.S.). Divers dossiers (demandes d'aides) pourront alors y être déposés. Enfin, la C.C.A.A met à disposition une secrétaire pour aider nos concitoyens, peu familiarisés avec l'outil informatique.

PLUi

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration à l'échelle des 24 communes de la CCAA. Il a pour but de répondre aux évolutions législatives du droit du sol. Dans ce cadre, la municipalité de Viella a mis en place un cahier d'observations au secrétariat de la mairie, ce dernier est à la disposition de tous les habitants de la commune. Naturellement, les élus de Viella répondront à toutes les demandes de la population.



NUMEROTATION / ADRESSAGE

Nous avons effectué un travail d'adressage, c'est-à-dire de numérotation et de nouvelles dénominations pour la distribution des plis postaux et pour le repérage par GPS dans le cadre des interventions d'urgence ou les livraisons. Dans ce cadre, la municipalité toujours soucieuse de la bonne utilisation des deniers publics, n'a pas fait appel aux services de la poste pour effectuer cette opération. Nous remercions toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour mettre en place cette action nécessaire et importante pour notre village.

L'adressage qu'est-ce que c'est ?

L'adressage est une opération qui permet de localiser sur le terrain une parcelle ou une habitation, c'est-à-dire de « définir son adresse » à partir d'un système de cartes et de panneaux mentionnant la numérotation ou la dénomination des rues et des constructions.

Sur la Commune de Viella, la démarche d'adressage est centrée sur trois objectifs :

1. **Compléter la numérotation existante.**
2. **Nommer les voies et utiliser une numérotation métrique hors agglomération.**
3. **Modifier l'urbain à certains endroits où la numérotation était ambiguë ou illogique, en passant du numérique, au métrique.**



Pour les populations, une lecture de la ville plus évidente :

- ⇒ **Améliorer le repérage et l'orientation ;**
- ⇒ **Faciliter les interventions d'urgence : ambulances, pompiers, gendarmerie ;**
- ⇒ **Localiser les services urbains ; Alimenter les GPS.**

Pour les collectivités locales, une amélioration des ressources et de la gestion urbaine :

- ⇒ **Un outil de programmation technique ;**
- ⇒ **La connaissance du patrimoine public (voirie, équipements, linéaire, nombre, état) permet la mise en place d'un suivi et d'une aide à la programmation urbaine.**

Travaux à l'école communale



Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée issu de la loi du 11 février 2005 qui prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements publics et installations privées recevant du public, au 1er janvier 2015, l'ordonnance du 27 septembre 2014 concernant la mise en place de la loi précitée a rendu possible l'extension du programme des travaux, au-delà de la date du 1er janvier 2015. Dans ce contexte, des travaux de rénovation vont débuter en 2020 à l'école de Viella. Ces derniers verront l'agrandissement du rez-de chaussée afin de passer de deux écoles à une classe, à une école pour deux classes.

Un Tiers-Lieux a vu le jour dans notre bassin de vie à Riscle

L'appellation Tiers-Lieu est un espace de travail partagé et collaboratif qui désigne des lieux de travail où la créativité peut naître entre différents acteurs, où la flexibilité répond aux difficultés économiques du champ entrepreneurial. Ils permettent aux actifs de travailler à distance, à proximité du domicile afin de trouver une solution alternative au fonctionnement traditionnel, dans le même confort, dans des lieux aussi bien équipés et aménagés que l'entreprise. C'est avant tout trois choses à la fois : un service, un outil, un processus. Cette nouvelle structure, qui se situe actuellement rue des Pyrénées à Riscle, sera transférée à l'hôtel de la Paix en 2021.



**VIVRE ET TRAVAILLER
AUTREMENT ?**

Viella, une terre fertile, de jeunes exploitants viticoles et agricoles dynamiques



Cédric LABORDE, viticulteur. Domaine d'Albert

Cédric Laborde est un jeune viticulteur de 24 ans qui vient de rejoindre l'exploitation viticole familiale, le domaine d'Albert, très récemment, le 2 janvier 2019. Cédric a toujours eu la passion pour tout ce qui était agricole. Suite à l'obtention de son BTS de viticulture au lycée de Riscle, il a rejoint l'exploitation dirigée par sa mère, par choix et non par obligation. En lien avec la coopérative de Saint-Mont où il apporte le produit de son vignoble, Cédric et sa maman ont 31 hectares de vignes, de Madiran, de Pacherenc du Vic Bilh, et de Saint-Mont.



Sylvain DABADIE, viticulteur. Domaine Laougué

Comme Vincent Berdoulet ou les sœurs Claire et Marion Bortolussi, à 28 ans il fait partie du club restreint de la 4ème génération de viticulteurs. Après avoir obtenu un BTS, et avoir fait une école d'ingénieurs à Bordeaux, il a passé avec succès un diplôme d'œnologie au lycée de Riscle. Sylvain a repris le domaine familial voilà cinq ans. Ayant mis en place une structure commerciale sur Toulouse, cet érudit de la viticulture a choisi d'être indépendant, il souhaite avoir la maîtrise de son produit. On sent chez Sylvain un amour du métier qui est en parfaite adéquation avec sa volonté de donner de l'ampleur à son exploitation.



Vincent BERDOULET, viticulteur. Domaine Bassail

Vincent Berdoulet, qui est dans sa vingtième année, vient d'obtenir son BTS de viticulture. Il a toujours eu depuis tout petit la passion de la vigne. C'est la 4ème génération de viticulteur, puisqu'après son arrière-grand-père, son grand père, son père qui a repris le domaine en 1984, le voilà à son tour plongé dans le grand bain de l'univers agricole et viticole. L'exploitation de la famille Berdoulet a la particularité d'être mixte car, en plus des 17 hectares de vigne, le domaine détient 65 hectares de céréales. Ne travaillant pas avec une coopérative, il écume avec son père les foires et les marchés pour faire connaître leur production, notamment dans les Pyrénées Atlantiques. L'amour de la vigne chevillé au corps, le jeune Vincent souhaite pour l'avenir agrandir son vignoble, en achetant des terres aux alentours.

Bastien LANUSSE, viticulteur. Château du Pouey

Bastien a repris le domaine familial en 2012. Il a 30 ans cette année. Il est titulaire de deux BTS, le premier de comptabilité gestion et le second de viticulture à Riscle. Il reste maître de la valorisation de son produit, de la récolte à la commercialisation de son vin. Son exploitation est de 25 hectares, où il produit avec bonheur du Madiran, du Pacherenc du Vic Bilh et du Côte de Gascogne. En plus de l'accueil au domaine et de l'aire de pique-nique au milieu du vignoble, d'où on a une vue imprenable sur les Pyrénées, il a comme projet de développer une formule de restauration en corrélation avec ses différents vins.



Sylvie DAUBONS SCEA de Dardé

Ne demandez pas à Sylvie Daubons de longues tirades sur sa nouvelle activité de vigneronne, cette jeune femme n'est que modestie et timidité. Depuis qu'elle a repris l'exploitation, elle fait partie de ces êtres durs à la tâche travaillant sous le soleil gersois, mais qui œuvre dans l'ombre pour le bien commun. À l'inverse de beaucoup de ses confrères vigneronnes, elle a la fibre coopérative, comme l'avait avant elle son père et sa mère, tous deux, aujourd'hui à la retraite. De son vignoble de 5 hectares, elle produit du Madiran, du Pacherenc du Vic Bilh et un peu de Côte de Gascogne.



Florent DELUC, Maison Rouet

Florent est lui aussi tombé dans le chaudron de l'univers de l'agriculture dès sa tendre enfance, en reprenant l'activité au côté de son père, il assure la continuité des hommes de la famille puisque son arrière-grand-père creusait déjà le sillon agricole familial. Toutefois, Florent se différencie des autres jeunes fraîchement installés dans les exploitations de la commune, car il n'a pas la vigne comme égérie. Son activité se décompose en quatre parties, l'agriculture de grands champs avec 20 hectares, le vignoble pour 10 hectares qu'il vend à la coopérative, une trentaine de blondes d'Aquitaine et quatre bâtiments de poulets, avec l'appellation label rouge. Avec son père, ils ont partagé l'activité, lui étant du côté des animaux et son père orienté vers la vigne. Lorsqu'on demande à Florent comment il imagine l'avenir de l'exploitation dans les futures années, ce dernier entrevoit une progression en nombre du cheptel de blondes d'aquitaine, car l'élevage est sa véritable passion.



Château Viella, château passion.



Claire et Marion, deux sœurs, un amour commun, la vigne. La saga familiale se poursuit !

Entretien avec Claire Bortolussi

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis avant tout une enfant du vignoble, où j'ai grandi avec ma sœur Marion. J'ai une licence de droit international et un master en relations internationales. Par la suite, dans le cadre de mes activités au Ministère des Affaires Étrangères, j'ai eu la chance de travailler à l'étranger, notamment en Inde puis en Serbie, jusqu'en 2016.

Quel a été le facteur déclenchant qui vous a conduit à reprendre le flambeau ?

Tout d'abord, je pense que le fait d'être née à Viella et d'avoir vécu dans cet environnement viticole a été un terreau fertile qui a concouru à cette décision. Mais le véritable élément décisif a été la discussion que j'ai eue avec ma sœur dans un petit bar en Italie, lors de nos vacances respectives. C'est là que nous avons décidé de faire chemin commun afin de rejoindre nos parents sur la route des vignes et donc du domaine. Nous avons décidé d'associer nos compétences,

Marion sur l'aspect production, car elle a des bagages scientifiques appropriés et moi sur l'aspect administratif et commercial. Nous formons avec nos parents une équipe soudée et harmonieuse où chacun a sa place, avec comme objectif principal de pérenniser l'entreprise familiale.

Sur le plan de l'exploitation, avez-vous des employés et combien votre vignoble représente d'hectares ?

Notre vignoble fait 25 hectares, il se décompose en deux parties, d'une part de 20 hectares de Madiran pour ce qui est du vin rouge et d'autre part de 5 hectares de Pacherenc du Vic Bilh, ce qui équivaut à 160 000 bouteilles. En dehors des saisonniers, nous avons trois employés à temps plein.

Comment imaginez-vous l'évolution de votre activité dans les vingt ans qui viennent ?

Nous pensons ma sœur et moi que nous allons nous orienter de plus en plus vers des activités où la découverte pédagogique et didactique de notre environnement viticole va être renforcée en mettant en avant l'histoire du domaine, avec des événements culturels qui symbolisent le vignoble et son art de vivre.



Viella attire des jeunes commerçants et artisans

Interview d'Amandine Diaz nouvelle restauratrice de la commune

Quel a été votre parcours avant de vous lancer dans la restauration à Viella ?

J'ai obtenu un bac pro commerce.

Êtes-vous à Viella depuis longtemps ?

Avec mes parents nous venons de Montpellier, nous sommes résidents à Viella depuis une dizaine d'années.

Depuis quand avez-vous repris cet établissement et avez-vous des employés ?

Je loue les murs depuis mars 2019. Pour le moment je travaille seule en cuisine et au service. Toutefois mes parents viennent m'aider dès qu'ils le peuvent.

Pourquoi avoir choisi Viella pour vous établir ?



J'ai une excellente connaissance du village et après avoir compris les difficultés des anciens propriétaires, je sais, aujourd'hui, ce qu'il faut faire pour éviter les erreurs et faire fonctionner au mieux le restaurant.

Avez-vous un plat signature ?

Non, je prépare des hamburgers, des pizzas, et pour ceux qui n'aimeraient pas ce style de cuisine, je prépare aussi des assiettes gourmandes.



Jérôme, un jeune mécanicien qui allie avec bonheur convivialité et compétence !

Interview de monsieur Jérôme Doumax nouveau garagiste de Viella

Comment s'appelle votre garage et où êtes-vous situé ?

Il s'appelle le Garage du Viellonais, je suis situé sur la route d'Aire sur l'Adour.

Depuis combien de temps date votre installation dans la commune ?

Cela fait peu de temps que je suis installé, puisque j'ai commencé mon activité en mars 2019. Auparavant, j'occupais les mêmes fonctions à Aire sur l'Adour.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

C'est une passion qui remonte à l'enfance, je ne

m'imaginai pas dans un autre secteur.

Quel type de réparations faites-vous ?

J'effectue toutes les réparations possibles et envisageables sur un véhicule, du changement de boîte de vitesse, à la vidange, en passant par les freins, la courroie de distribution, etc. Je profite de l'occasion pour indiquer que je pratique des tarifs, les plus bas possibles.

Faites-vous des interventions extérieures ?

Tout à fait, il m'arrive de faire des dépannages extérieurs, même si le fait de travailler seul pour le moment me rend la tâche plus difficile. À ce titre, mon souhait dans un futur que j'espère proche est d'embaucher ma femme, afin qu'elle prenne en charge toute la partie administrative, qui me prend un temps trop important et qui rogne sur mon activité principale. Je vends également des voitures d'occasion.





Entretien avec Jeremy Brescon, jeune entrepreneur viellanais de 28 ans.

Pouvez-vous nous parler de votre activité ?

Je suis spécialisé principalement dans le secteur de l'électricité générale pour les habitations privées ainsi que dans le cadre industriel. Je m'occupe également de tout ce qui est pompe, forage, ou tranchées pour des raccordements électriques.

Quand avez-vous commencé votre activité et pourquoi avoir choisi cette profession ?

J'ai commencé mon activité en 2015. En fait, le choix de cette profession, s'est fait naturellement après avoir passé et obtenu un baccalauréat professionnel en mécanique, électricité et hydraulique. J'ai commencé à la carrière de Cahuzac-sur-Adour, puis dans un

garage agricole où je me suis spécialisé sur le secteur des pompes. Je tiens à préciser que j'ai élargi ma palette d'activités, puisque aujourd'hui je fais la pose et l'automatisation des portails.

Quel est votre rayon d'action sur le plan du territoire ?

Cela dépend des travaux à effectuer, disons que d'une manière générale, je couvre un rayon de 50 km.

Comment peut-on vous contacter ?

Au numéro de téléphone suivant : 06 84 39 42 46 entre 8h et 18h.



TRAVAUX

Si on parlait de l'état des routes départementales dans la traversée du village

Comme nous, élus du Conseil Municipal, nombreux sont nos concitoyens qui s'interrogent sur l'état des routes départementales 136 et 144 qui traversent notre village, suite aux travaux de construction des réseaux d'eau potable (2 réseaux), d'électricité haute tension 20 000 volts et d'assainissement collectif.

En 2014, les services du département avaient programmé la réfection du revêtement des routes départementales dans la traversée du village.

Nous avons alors informé les responsables que les travaux importants pour la construction des réseaux ci-dessus étaient programmés. Le département a décidé de surseoir à ces travaux. Il avait été prévu à l'époque que ces travaux de revêtement seraient effectués l'année suivant la fin de nos chantiers.

Dès 2017, nous avons questionné le service des routes du Conseil Départemental du Gers, pour connaître leur date d'intervention.

Ce service est venu nous rencontrer pour nous indiquer qu'ils feraient le revêtement de la chaussée de ces routes départementales **mais uniquement la bande de roulement.**

Le revêtement des places de stationnement, des parkings en bordure de ces RD, les caniveaux, les trottoirs, les éléments de sécurité à créer resteraient à la charge de la commune.

Un chiffrage estimé à 700 000 € a été présenté lors de cette rencontre.

Malgré nos efforts pour gérer au mieux les finances

de notre commune, une telle dépense ne peut être envisagée sans les aides importantes de l'état.

Un aménagement de la traversée du village sera étudié cette année par le bureau de la SETMO ; un dossier de demande de subvention sera déposé avant la fin de 2019. En fonction des réponses, les travaux pourront être engagés.

Il est important de savoir que l'article L.131-2 du code de la voie routière, indique **"Les dépenses relatives à la construction, à l'aménagement et à l'entretien des routes départementales sont à la charge du département"**. Dans notre département du Gers, ce texte n'est pas appliqué et les communes doivent financer.



ÉCOLE DE VIELLA

Interview de Madame Marie Lotier
Directrice et enseignante de l'école
communale.

Pouvez-vous nous parler de l'opération nettoyons la nature ?

C'est une opération que nous effectuons régulièrement afin de sensibiliser les enfants au Développement Durable, ainsi qu'au tri sélectif. Cette journée qui a eu lieu le 28 septembre 2018 dernier a été l'occasion pour les parents d'encadrer des groupes d'enfants qui ont déambulé dans tout le village. Au cours de cette journée, nous avons récupéré 5,315 kg de débris, dont 300 grammes de mégots de cigarettes, ce qui a impressionné les enfants. Je tiens à remercier l'ensemble des participants qui ont fait de cette journée une vraie réussite, c'est-à-dire les 35 enfants, les parents ainsi que les membres du Conseil Municipal.

Que pensez-vous des travaux qui vont être effectués à l'école ?

Cela va donner incontestablement un coup de jeune à l'école. Les travaux d'accessibilité vont permettre d'être aux normes sur le plan du handicap, ce qui est une excellente chose pour l'accueil des enfants.



ASSOCIATIONS

« L'école Buissonnière »

Question à Stéphanie Peyruc Présidente de l'association

Vous venez d'effectuer une action concernant la récupération de ferraille, quel en était l'objet ?

Cela fait maintenant sept ans que l'association l'école Buissonnière, est à l'initiative de cette opération. Concernant l'action de récupération des métaux divers, c'est-à-dire zinc, cuivre, fer, etc, nous avons déposé des prospectus dans les boîtes aux lettres de la commune de Viella, afin d'en informer la population. Dans ce cadre, il est important d'indiquer que nous travaillons en partenariat avec l'entreprise de Monsieur Jean-Jacques Lau, où nous amenons tous les métaux qui ont été rassemblés et triés. Le but de notre action est de venir en aide aux parents d'élèves et à la coopérative scolaire, pour contribuer à aider les enfants à partir en voyage scolaire, et à acheter des (livres, bandes dessinées, etc.) Dans ce contexte, je tiens à remercier très chaleureusement,



Monsieur Thomas, le maire de Viella pour son aide précieuse, ainsi que Monsieur Menvielle, le Maire de Verlus qui nous apporte également un soutien de tous les instants. Je tiens également à remercier Madame Nathalie Trouadec, les parents d'élèves ainsi que les anciens parents d'élèves qui sont toujours à nos côtés, et enfin les habitants de Viella qui sont solidaires de nos actions.

Club de quilles au maillet de Viella



Interview de Pierre Darrodes, un président chaleureux et dynamique !

Depuis quand êtes-vous le président ce club et quelle est la date de sa création ?

Je suis le président du club depuis maintenant huit ans. Le club a été créé il y a 26 ans, en 1993.

Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots les règles de ce sport ?

Elles sont très simples, cette discipline se pratique soit par équipe de trois joueurs qui lancent chacun un maillet ou en individuel où le joueur lance trois maillets. L'objectif étant de tirer sur cinq quilles sur les six qui sont placés à une distance de dix mètres pour les hommes et de neuf mètres pour les femmes.

Combien d'adhérents et quel est le montant de la cotisation ?

Nous avons à l'heure actuelle vingt-deux licenciés. la cotisation pour la licence Fédérale est de 26 euros.

Faites-vous des concours ?

Tout à fait, nous faisons des concours amicaux, mais également les éliminatoires du championnat de France par équipe et en individuel. Nous participons également au championnat d'Occitanie qui vient d'être nouvellement créé.

Quand vous réunissez-vous ?

Normalement, nous nous réunissons le mercredi dans une salle des arènes que monsieur le maire à la gentillesse de nous prêter.